



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CE CSF SUD EST DU 24 FEVRIER 2017

➤ Approbation du PV du 26 janvier 2017 :

→ PV approuvé à 9 voix contre 4

➤ Information sur les résultats de la DO sud-est à fin décembre 2106 (intervention de C. FERAMUS) :

Résultats intégrés : décevants -1 alors que le national est à -0,1
Les franchisés s'en sortent mieux avec +0,8 pour un national à -0,2 . Ce qui au cumul (intégrés+franchisés) fait -0,2 par rapport au national à -0,1. Les magasins souffrent cause d'une forte concurrence (DIA transformés, LIDL)

Plan de relance sur les magasins en difficultés avec mise en place de bons d'achat

Magasins en souffrance : La Bocca, Mougins refuge, Antibes, Rognac, Pierrelatte, Sète, Montpellier Jacques cœur.

Magasins en positif : Briançon, Marseille Belle de mai, St Barnabé, Miramas, Les Catalans ;

On est pas bon sur la démarque surtout en APLS.

Mauvais résultats d'inventaire en 2016 sur la DO , mais amélioration sur le stock du Non Al.

Mis en place de chapiteaux pour déstocker le bazar.

90% du parc des Market super Azur se situe dans le sud-est, le reste se retrouve en rhône alpes et dans le sud-ouest.

➤ Point sur l'évolution du parc :

Remodeling prévu sur Nice St André, Mougins refuge et Le Crès en 2017.

➤ Point sur la composition des palettes livrées en magasin : intervention d'Alain Nedelec.

Description détaillée de l'élaboration des palettes.

Christiane DANEZAN (CFDT) suggère l'idée de l'utilité de faire l'explication de la composition des palettes aux DP/CHSCT+ réceptionnaires des magasins. La DRH répond qu'elle y réfléchira.

➤ Information sur les résultats définitifs de l'intéressement collectif pour 2016.

La moyenne est de 750€ sur la DO.

Le déblocage pour toucher la prime se fera entre le 14 et le 16 avril.

La divulgation des résultats de la participation Carrefour se fera le 13 mars et un complément sera intégré au montant global.

20 magasins sur 35 ont une démarque à zéro.

La direction, à la demande de Christiane DANEZAN, accepte que C. FERAMUS intervienne et se penche sur ce problème.

➤ Information sur les NAO.

Proposition sur les salaires : 0,4% employés et encadrement

Prime de vacances revalorisée :

Pour les employés :

100 à 105% d'1 demi mois de salaire pour 5 ans d'ancienneté

115 à 120% d'1 demi mois de salaire pour 10 ans d'ancienneté

120 à 125% d'1 demi mois de salaire pour 15 ans d'ancienneté et +

Pour l'encadrement :

590 à 620€ pour 7 ans d'ancienneté

740 à 770€ pour 7 à 12 ans d'ancienneté

800€ pour + de 12 ans d'ancienneté

La revalorisation des temps partiels passe de 28 à 32 h à la demande de l'employé.

Les RRC passent au niveau 4 C

Les EC4 pourront bénéficier de la prime EC4 à partir de 3 mois au lieu de 1 an.

Les apprentis percevront 300€ brut de prime.

Aide de l'entreprise sur les rachat de trimestre pour la retraite : de 250€/ trim jusqu'à 1000€ maxi.

Mise en place d'un pôle collaborateur ayant pour vocation de recevoir les appels des salariés relatif à la paie et aux dossiers personnels.

Augmentation de la prime remise /achat jusqu'à 11000€ l'an.

➤ Consultation sur la période retenue pour la prise des congés payés 2017 : 4 semaines interdites S22, S48, S51, S52

- Réunion séniors : Prise de contact avec AG2R pour une intervention second trimestre 2017 ; un affichage sera fait en magasin qui concernera les + de 55 ans.
- Point sur la formation sécurité routière pour les membres du CE : Une formation sera organisée en 2017 pour les membres volontaires.
 - Dévolution des biens de l'ancien CE de Pertuis : Reste 2000€ de l'ancien CE à verser au profit du compte des OS du CE CSF sud-est.
 - Délibération expert comptable SICARD COMPTABILITE :
→ **9 pour et 4 abstentions**
 - Délibération pour la prise en charge d'un avocat pour réaliser le contrat de la rédactrice actuelle du CE :
→ **8 contre , 5 pour** Résultat : pas de prise en charge pour 1 avocat
 - Œuvres sociales
- Point sur les cartes cadeaux : tous les listings ne sont pas revenus en CE.
- Délibération pour la sortie à TOURVES au domaine du Bilardier :
→ **7 Pour, 6 contre**
Affichage en magasin à partir du lundi 27 février, inscriptions prises jusqu'au 31 mars, listing finalisé le 1^{er} avril.
Coût total de 46000€ spectacle des Mélomanes compris + coût des bus : 700€ par bus (entre 7 à 9 bus)
Vote pour le choix de la date entre le 1^{er} mai et le 30 avril :
Pour le 30 avril : 7 Pour 2 blanc
La date retenue sera le dimanche 30 avril pour la sortie.
- Délibération pour un séjour DISNEY ou THAILANDE.
Le sujet ayant suscité une vague massive de protestations de la part de certains syndicats non constructifs car absents en commission, il a été décidé de reporter ce point à l'ordre du jour d'un prochain CE .

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>